

Courriel n° 40

----- Message transféré -----

Sujet : a l attention de Mme LE DU Enquête publique carrière de Guernanbigot

Date : Mon, 4 Jan 2021 20:28:14 +0000

De : pierre le guyader <pierrolg@hotmail.fr>

Pour : mairie.le.saint@gmail.com <mairie.le.saint@gmail.com>

Bonjour,

Vous trouverez ci-joint un courrier à l'attention de Mme LE DU concernant l'Enquête publique de la carrière de Guernanbigot.

Merci de m'accuser réception de ce mail.

Cordialement,
Pierre LE GUYADER

A l'attention de Mme Le Du, Commissaire enquêteur.

Bonjour,

Je m'adresse à vous en tant que Saintois de cœur et d'origine. Effectivement j'ai vécu toute mon enfance à Le Saint, non loin de la carrière où vivent toujours mes parents et une partie de ma famille. C'est l'endroit idéal pour se balader, profiter du calme et où il fait bon vivre.

J'ai habité avec ma femme et mes enfants en location à Cavarno durant trois ans.

C'est pourquoi j'imagine très mal le passage en continu d'une vingtaine de camions ou plus, au sein de ce petit village et surtout sans aucune conséquence directe soi-disant (bruit, poussières, risques d'accidents, route endommagé.....).

Mon frère, Mon cousin et leurs familles habitent à Cavarno ou Guernanbigot, je comprends leurs inquiétudes et elles ne cessent de grandir de jour en jour. Les personnes portant ce projet, seraient elles prêtes à accepter la même chose chez elles ?????

« Cavarno » est un village familial où les gens vivent en toute convivialité, confiance et sérénité. Il est donc inconcevable pour les habitants, du village de vivre tranquillement, sans penser à l'impact des effets néfastes qu'ils soient physiques et/ou mental, que le développement de la carrière pourrait entraîner. Seriez-vous serein de laisser vos enfants faire du vélo au milieu d'un défilé de camion déversant leurs poussières ?

Avec le développement du télétravail, il est inimaginable devoir travailler avec le bruit du passage de tant de camions, des détonations, sans parler du concasseur.

Je suis Aviculteur sur la commune, mon site se trouve à vol d'oiseau, à environ un kilomètre de la carrière. L'extension du site de Le Saint pourrait donc avoir de lourdes conséquences sur ma production, tant sur le plan écologique qu'économique. (Le développement des animaux, les sensations ressenties par les animaux lors de tir de mine récurrent, augmentation du stress ...augmentation des maladies donc traitement de la maladie par des antibiotiques)

En effet, si les animaux sont élevés pour produire différents types de denrées, qu'elles soient alimentaires, comme la viande, le lait ou les œufs, ou matérielles, des textes de loi ont été adoptés afin de veiller à la protection des animaux d'élevage. C'est pourquoi l'ambiance dans les bâtiments comme la circulation de l'air, le taux de poussière, la température, l'humidité et la concentration de gaz sont maintenus dans des limites qui ne nuisent pas aux animaux ! Les particules des poussières déversées en continu par l'extension de la carrière iraient à l'encontre de la réglementation qui encadre l'élevage et des contrôles officiels.

La carrière est et doit rester une carrière de taille artisanale pour ne pas dénaturer ce qui fait la vie de Le Saint.

C'est pour quoi je suis contre ce projet inutile et non indispensable.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes sincères salutations.

Pierre Le Guyader

Fait à LE SAINT, Le 04/01/2021, envoi par mail.